

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chalon-sur-Saône, le 31 janvier 2025

Réaménagement du quai Saint-Cosme : un projet d'envergure pour transformer l'entrée de la ville de Chalon !

Ce vendredi 31 janvier, Sébastien MARTIN, Président du Grand Chalon, aux côtés de Gilles PLATRET, Maire de Chalon-sur-Saône, ont annoncé le démarrage imminent des travaux de réaménagement du quai Saint-Cosme. Inscrit dans une démarche de valorisation urbaine et environnementale, ce chantier d'envergure se terminera d'ici la fin de l'année 2025 avec pour objectif d'offrir à Chalon-sur-Saône une promenade continue le long de la Saône à la fois sécurisée, fonctionnelle, durable et esthétique.

Une ambition partagée pour un cadre de vie modernisé

Ce projet ambitieux, porté par le Grand Chalon et confié à SPL Sud Bourgogne Aménagement, s'inscrit dans la continuité du réaménagement de la route de Lyon à Saint-Rémy. L'objectif est de créer un espace urbain attractif conjuguant circulation douce, infrastructures modernes et espaces verts de qualité.

La conception, réalisée entre mars et août 2024, a mobilisé une équipe pluridisciplinaire :

- Le groupement d'entreprises ARTELIA (ingénierie en voirie, réseaux divers et hydraulique) et Mayot & Toussaint (paysagisme)
- Et les services mutualisés de la Ville de Chalon et du Grand Chalon pour l'éclairage public et les espaces verts.

Le coût total de l'opération du quai Saint-Cosme est estimé à **2,850 millions d'euros** hors taxes. Ce projet bénéficie d'un soutien financier à hauteur de quasiment 80% grâce aux contributions des partenaires institutionnels : le Département de Saône-et-Loire (400 000 €), l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (575 702 €), la Région Bourgogne Franche-Comté (350 861€) et le fonds européen du FEDER Urbain (877 043€).

Un chantier organisé pour limiter les impacts

Le chantier débutera le 3 février 2025 et s'étendra sur une période de 10 mois, avec une planification rigoureuse pour assurer une continuité des circulations et un impact minimal sur le quotidien des riverains.

Les étapes majeures du chantier

- **Préparation / première quinzaine de février** : installation du chantier et création de la voirie provisoire côté Saône.
- **Travaux côté Ville / mi-février à juillet** : travaux côté bâtiments, sur tout le linéaire. Ils démarreront au Pont Jean Richard et se poursuivront en direction du Pont des Dombes. Les accès aux commerces et aux habitations sont maintenus.
- **Basculement du chantier / juillet** : chantier déployé côté Saône et circulation côté bâtiments sur la nouvelle voirie.
- **Travaux côté Saône / juillet à octobre** : en commençant par les travaux au niveau du carrefour Jean Richard pendant l'été, y compris le mur de soutènement et la rampe sous pont. (Arrêt du chantier pour Chalon dans la rue les 17 et 18 juillet 2025), puis aménagement de l'espace modes doux côté Saône en septembre - octobre.
- **Enrobés et finalisation / fin octobre à novembre** : réalisation de l'enrobé de la voirie, de nuit, fin octobre puis réalisation des dernières plantations en novembre.

Informations circulation

- Les commerces et les habitations resteront accessibles durant tout le chantier.
- **Circulation à double sens maintenue tout au long du chantier uniquement pour les véhicules légers sur chaussée provisoire et vitesse limitée à 30 km/h.**
- **Déviation obligatoire des poids lourds de + de 3,5 tonnes** : Rond-Point Californie / Av. Charles de Gaulles / Grande rue Saint-Cosme/ Avenue N. Niépce
- **Modification du carrefour au niveau du pont Jean Richard** : réduction du nombre de voies entrant et sortant sur le quai Saint-Cosme.
- **Parking des Meules réduit** : côté rue Sébastopol, 30 places neutralisées pour les besoins du chantier.
- **Promenade cyclable déviée par la Vallée de la Thalie et la Grande rue Saint-Cosme** pendant toute la durée du chantier. Un trottoir sera maintenu côté Saône jusqu'au début de l'été, uniquement pour les piétons.

Des bénéfices durables pour les usagers et l'environnement

D'ici la fin de l'année, le quai Saint-Cosme se transformera en un espace convivial et multifonctionnel. Il accueillera :

- Une piste cyclable bidirectionnelle, entretenue par le Grand Chalon, pour promouvoir les mobilités douces.
- Des espaces verts et de détente, conçus pour favoriser la biodiversité et offrir des zones ombragées, minimiser les besoins en entretien futur et supprimer l'arrosage. Niveau arbustif, plus de 200 arbustes vont être plantés notamment vers l'esplanade de la sucrerie ou du côté des façades des bâtiments. A propos des végétaux existants qui ne resteront pas sur site, ils seront replantés dans les quartiers de Bellevue et des Prés-Saint-Jean.
- Un éclairage public repensé, alliant efficacité énergétique et sécurité renforcée.

Ce projet reflète l'engagement de la Ville et du Grand Chalon en faveur d'une urbanisation durable respectueuse des enjeux environnementaux et au service des habitants. Il contribue à améliorer la gestion de la ressource en eau, en déconnectant les eaux pluviales du réseau d'assainissement unitaire et en infiltrant les eaux de pluie grâce à des noues et bandes plantées complétées par une chaussée réservoir. De l'enrobée drainant sera également expérimentée aux abords de l'Abattoir.

Une collaboration technique exemplaire

La réussite de ce chantier repose **sur une coordination rigoureuse** entre les différentes entreprises impliquées :

- Le groupement Eiffage Route, ID Verde et Sols Confluences pour la voirie et les réseaux divers.
- Eiffage Energies Systèmes pour l'éclairage public.
- ID Verde pour les espaces verts et le mobilier urbain.

Contact presse :

Océane BARBIER – ocean.ebarbier@legrandchalon.fr – 03 85 48 78 41 – 06 68 11 17 89

A propos de la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon

1ère Agglomération de Saône-et-Loire, le Grand Chalon compte 51 communes et 118 000 habitants. Stratégiquement positionné en France et en Europe au cœur d'un réseau routier (A6, Route Centre Europe Atlantique-RCEA), fluvial et ferroviaire de premier plan, accessible en TGV et LGV, le Grand Chalon occupe une situation géographique privilégiée. Mobilisé pour le développement économique du territoire, le Grand Chalon porte un positionnement volontariste pour « l'Industrie du Futur » et fait vivre ses labels « Territoires d'Industrie » et « Sites Industriels Clés en Main ». Territoire de projets reconnu pour la qualité de vie de ses habitants, Le Grand Chalon agit avec ambition en matière d'économie, transition écologique, petite enfance et enseignement supérieur, mais aussi sports, culture et tourisme. Depuis 2014, la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon est présidée par Sébastien Martin, également Président de l'association Intercommunalités de France, fédération nationale des élus d'intercommunalités.